

Comment les organismes de formation s'adaptent-ils à l'évolution des compétences attendues en emploi ? L'exemple du Cnam

Ariane Fréhel

Conservatoire national des arts et métiers

Plan de la présentation

1. Le recueil du besoin en nouvelles compétences
2. Les domaines de ces nouvelles compétences
3. Les publics à former : qui doit se former ?
4. Comment former aux nouvelles compétences ?
Les micro-certifications
5. Reconnaissance de ces compétences
6. Les enjeux autour des micro-certifications ?

1. Le recueil du besoin en nouvelles compétences

Le besoin de nouvelles compétences est exprimé par :

- **Les collectivités publiques**
 - État (France stratégie, France compétences) : listes des métiers émergents, en tensions.
 - Les collectivités locales : pour accompagner leur politique de développement économique.
- **Le marché de l'emploi** : les chefs d'entreprise (plan stratégique), les branches professionnelles (observatoires de branches : évolution des métiers), les DRH (attirer les talents, limiter le *turnover*, accompagner des salariés au changement...)
- **Les salariés** : qui veulent maintenir et développer leurs compétences, sécuriser leur parcours professionnel

2. Les domaines de ces nouvelles compétences

Liées à l'évolution des métiers :

- **Digitalisation et IA** : métiers de l'informatique, transition digitale des métiers traditionnels (graphisme/animation, BTP BIM) traitement des données massives, utilisation de l'IA, automatisation, digitalisation des process industriels & logistiques)
- **Développement durable** : transition énergétique, bilan carbone, achats responsable, RSE de l'entreprise...)
- **Compétences relationnelles** en entreprise (*soft skills*) pluridisciplinaires : collaboration, communication, créativité, esprit critique
- **Évolution et inflation réglementaire**, mise à jour des connaissances des normes de son secteur d'activité : comptabilité, fiscalité, assurance, sécurité, protection des données (DPO, *Data analyst*), cyber sécurité

3. Les publics à former : qui doit se former ?

- **Les jeunes** : en formation initiale (FI), sortie du baccalauréat

Au Cnam : de la FI sur des domaines très spécifiques, très professionnalisante : Intecmer (métiers de la mer), Enjmin (jeux vidéo), ESGT (géomètres- topographes), CPDA (audioprothésiste), comptabilité (équivalence diplôme d'Etat)

Tous les apprentis : 30 % du public Cnam en 2024 (Licence en gestion, licences professionnelles ou cycle ingénieur)

- **Les professionnels en activité** : public de la formation tout au long de la vie (FTLV). Trouver des solutions.
- **Les demandeurs d'emploi** : pour faciliter le retour à l'emploi (-100 h, -3000 euros)

4. Comment former aux nouvelles compétences ?

- **La formation initiale doit s'adapter :**
 - Évolution de programmes dans le secondaire
 - Évolution des maquettes dans l'enseignement supérieur
Ex. du rapport Jouzel : introduction obligatoire de 30 heures consacrées au développement durable en 1^{er} cycle
 - Internationalisation : introduction d'un module de langue + tests + accompagnement à la mobilité
 - MAJ cursus possible tous les 5 ans lors de l'accréditation + fil de l'eau
- **La formation tout au long de la vie aussi :**
 - Rôle des conseils de perfectionnement, suggestion de professionnels qui interviennent dans la formation
 - Les enregistrements sur demande au RNCP des formations métiers

4. Comment former en FTLV ? Proposition du Cnam : les micro-certifications

Une micro- certification, en réponse...



à l'accélération des transformations
et transitions dans les organisations
(digitalisation, automatisation, transition écologique)



des actifs qui ont déjà un niveau de diplôme
élevé et qui ont un besoin de formation tout
au long de la vie



à l'appétence des publics
pour des formations flexibles, courtes
et personnalisées



à des enjeux européens d'adaptation des
citoyens aux contextes socio-économiques
d'aujourd'hui et de demain

Qu'est-ce qu'une micro-certification ?

Une
formation
condensée



Des
compétences
professionnelles
immédiatement
mobilisables



Un certificat
numérique
sur critères
européens



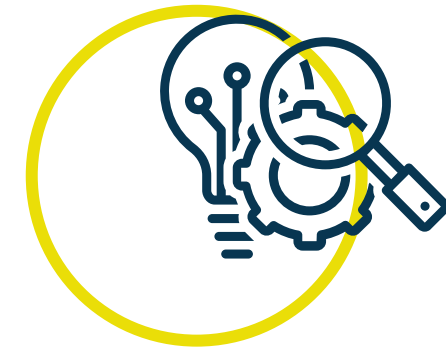
Valorisable dans le
développement
des compétences
des salariés



Des formations courtes de qualité

7h à 30h

Conçues et dispensées
par les enseignants-chercheurs du Cnam
et des experts professionnels de
référence du domaine



Une évaluation des compétences
en conformité avec le process qualité du Cnam

Thèmes des micro-certifications ?

- La comptabilité pour les managers
- Face au danger, manager les crises
- Former avec les IA génératives
- Décarboner votre organisation
- Boostez votre employabilité avec l'IA
- Vaccination comment prescrire
- Gérer les clients difficiles
- Manager sa 1^{re} équipe
- Lutter contre les *fake news*
- À venir MC en EAC : référent EAC, réaliser un projet théâtre

5. Reconnaissance des compétences ?

- Enjeux de certification, de pérennisation des compétences acquises, de valeur des diplômes nationaux
- Les badges : publics, privés, d'entreprise, les labels.
Comment faire le tri ?
Ex. : Pix, certification Voltaire, Ecri+, microsoft
- Reconnaissance des compétences acquises :
 - *Via un système examen/ tests de contrôle (sans formation préalable)*
 - *Via système de faisceaux de preuves (VAE) dossier + jury*
- Éprouver les compétences acquises en milieu professionnel
AFEST, VAE inversée, avant de diplômer

6. Les enjeux autour des micro-certifications ?

- L'accessibilité à la formation digitale
- Reconnaissance externe des micro-certifications en entreprise
- Éligibilité des micro-certifications au système de financement public de la formation professionnelle (CPF)
Seules /via les blocs de compétences ?
- L'harmonisation des formats aux plans national et européen

Pour aller plus loin

- La page web des micro-certifications du Cnam :
<https://formation.cnam.fr/micro-certifications/>
- La vidéo de présentation



Merci pour votre attention !

Ariane Fréhel